

166106 - La différence entre le sperme et le madhy par rapport à leurs caractéristiques

La question

Comment faire la distinction entre le sperme et le madhy? Se différencie-t-il par leurs odeurs?

La réponse détaillée

Il y a trois différences fondamentales entre le sperme et le madhy; Les voici:

1. Le sperme se propulse fortement alors que le madhy s'écoule si doucement qu'on ne peut sentir son écoulement.
2. Le sperme est un liquide blanc et dense dont l'odeur ressemble à celle des fruits d'un arbre ou celle de la patte alors que le madhy est un liquide transparent, très fin et inodore.
3. La sécrétion du sperme est suivie d'une attention du plaisir sexuel, contrairement à l'écoulement du madhy.

An-Nawawi dit dans *al-Madjmou'*, 2/141: «chacune de ces caractéristiques suffit pour qualifier la semence. Il n'est pas nécessaire qu'elles se retrouvent dans un liquide. Mais si celui-ci n'en possède aucune, on ne peut pas le qualifier de sperme.»

On lit dans les *fatawa* de la Commission Permanente, 4/138: «le sperme est une eau blanche dense qui s'expulse du pubis avec une sensation de plaisir après quoi on éprouve de la torpeur. Le sperme est propre selon l'avis juste. Mais il est recommandé de nettoyer le vêtement qu'il touche en le lavant ou en enlevant les tâches. La sortie du sperme nécessite la prise d'un bain rituel ; que la sortie soit occasionnée par un rapport sexuel ou un songe. Si le sperme est sécrété sans une sensation de plaisir comme si c'est la conséquence d'une maladie ou une forte sensation du froid, il ne nécessite pas la prise d'un bain rituel, mais juste des ablutions.

Le madhy est une eau fine blanche, collante. Il est dégagé par le pubis quand on caresse une femme ou quand on pense à l'acte sexuel. Il ne s'impulse pas et n'est pas suivi de la torpeur. Le

madhy est impropre. Sa sortie nécessite des ablutions et le lavage du pubis et des testicules. Il faut pulvériser de l'eau sur les parties du corps et des vêtements qu'il touche.

Le wady est une eau dense et blanche dégagé par le pubis après l'urination. Il est impropre et nécessite des ablutions.» Voir la réponse donnée à la question n° [99507](#) .

Allah le sait mieux.